Rapport économique annuel 1997. Croissance, emploi et convergence sur la voie de l'UEM.

1997/2029(COS) - 24/04/1997 - Comité économique et social: avis, rapport

Le Comité marque son accord avec le diagnostic de la Commission sur les raisons de l'insuffisance de la croissance et de la détérioration du marché de l'emploi dans la première moitié des années 1990 : une augmentation trop limitée de la capacité productive, des politiques budgétaires marquées par des attitudes laxistes en matière de dépenses publiques et de politiques salariales, contraires aux objectifs de stabilité, dans certains Etats membres, les turbulences sur les marchés des changes et les dévaluations de plusieurs monnaies. Grâce au rééquilibrage du dosage des politiques macroéconomiques, un retournement de situation semble s'être produit en 1996. Le Comité souligne que les gouvernements et les représentants des milieux économiques et sociaux ont un rôle déterminant à jouer dans la relance de l'économie et donc de l'emploi. Ils doivent continuer à appliquer ce dosage des politiques macroéconomiques qui, par la stabilité, doit à terme faciliter la création d'emplois. La Communauté, elle, doit s'attaquer au chômage avec la même détermination que celle dont elle fait preuve en matière de convergence monétaire. En conséquence, les "grandes orientations des politiques économiques des Etats membres et de la Communauté" revêtiront une importance accrue. En effet, une politique économique globale au niveau de l'UE est nécessaire pour pouvoir poursuivre l'objectif de la création d'emplois, tout en préservant dans la substance le modèle européen, et créer des conditions de concurrence loyale.